

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

1. LES COURS :

Les élèves sont priés de respecter les horaires de début des cours.

Veillez à prévenir votre professeur en cas d'absence.

Une tenue correcte et adaptée à votre discipline est demandée, ainsi que des chaussures adaptées (**talons aiguilles interdits**).

L'école n'est en aucun cas responsable des vols ou pertes d'objet personnel.

2. PAIEMENT :

Une adhésion annuelle de 12 € pour chaque élève est demandée **au** moment de l'inscription.

Nous acceptons les paiements au trimestre (3 chèques demandés à l'inscription).

Tout trimestre, année commencée **est due en totalité** (sauf cas de force majeure).

Pour les paiements à l'année un paiement en un seul chèque sera demandé, pour toutes difficultés, contactez-nous.

Pour les tarifs couples, seront pris en compte seulement les personnes portant le même nom et/ou même adresse.

Les tarifs de l'école sont calculés en fonction des jours de fermeture (fériés) et des vacances scolaires.

Jours fériés : Mardi 1^{er} novembre, vendredi 11 novembre, lundi 9 avril, mardi 1^{er} mai, mardi 8 mai jeudi 17 mai et lundi 28 avril pentecôte

L'école est ouverte du lundi 5 Septembre 2011 au 30 juin 2012. Ces fermetures sont valables pour tous les cours.

Durant les vacances scolaires de Toussaint les cours sont assurés selon les effectifs.

VACANCES :

Noël : L'école sera fermée durant les 15 jours des vacances de Noël.

Hiver : L'école sera fermée du samedi 11 février au dimanche 19 février 2012.

Pâques : L'école sera fermée du lundi 16 avril au dimanche 22 avril.

Pour les autres semaines, les cours seront assurés en fonction des effectifs. Durant ces cours, nous mettons l'accent sur le travail du spectacle de fin d'année.

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les élèves auront 15 jours pour ramener leur certificat médical de non contre-indication de la pratique de la danse.

Une photo d'identité et le règlement intérieur seront datés et signés lors de votre inscription.

4. GALA DE DANSE DE FIN D'ANNEE :

La date du spectacle est le samedi 2 juin 2012 à l'OPERA THEATRE D'AVIGNON à 20h30.

Toute personne s'engageant pour le spectacle de fin d'année est priée par respect vis-à-vis des autres élèves et des professeurs qui préparent leur spectacle tout au long de l'année d'assister au spectacle (sauf cas de force majeure).

Tous les élèves devront être impérativement présents lors de la répétition pré-générale (date à venir) et générale sur scène, ainsi que certaines répétitions de préparations à voir avec les professeurs, les dates et horaires vous seront donnés ultérieurement. Dans le cas contraire, ils ne pourront participer au spectacle et ceci pour le bon déroulement de ce dernier

5. COSTUMES :

Une participation pour l'achat des costumes ou fournitures sera demandée et si nécessaire pour la confection.

Pour certains costumes en location, un chèque de caution sera demandé.

Les chèques laissés en caution seront détruits après inventaire des costumes. Ils ne sont pas renvoyés ou remis à chacun, car personne ne ramène les costumes au même moment et il y a trop de danseurs presque 400 sur scène.

**NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR REPECTER LES CONDITIONS DE CE REGLEMENT
INTERIEUR AFIN DE NE PAS NUIRE AU BON FONCTIONNEMENT QUE LA DIRECTION
S'EFFORCE DE MAINTENIR .**